

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 19 janvier 2024

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 12/01/2024

Présents : 16

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 4

Votants: 20

Pour: 20

Contre: 0

Abstentions: 0

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-neuf janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Elisabeth DAUZAT, Béatrice FALCOU, Jean-Luc FALIP, Daniel GALTIER, Martine GIL, Pierre MATHIEU, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Séverine SAUR, Didier VORDY, Marc FIDEL

Représentés: Christian BIES par Olivier ROUBICHON-OURADOU, Thierry CAZALS par Elisabeth DAUZAT, Mariette COMBES par Pierre MATHIEU, Kléber MESQUIDA par Marie-Pierre PONS

Présents non votants :

Excusés: Daniel BARTHES, Catherine COMBES, Yves FRAISSE, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Jean-Louis LAFAURIE, Marie LORENTE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Santé : Appel à projet Institut national du cancer : zéro exposition

La stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030, fixe des objectifs forts pour réduire le poids des cancers en France.

- Pour se faire l'axe 1 de cette stratégie tend à renforcer la prévention primaire notamment en développant le rôle des territoires. Le présent appel à projet s'inscrit dans cette stratégie. L'objectif est de faire des lieux d'accueil des publics jeunes des environnements protecteurs et capacitants, en donnant à tous le pouvoir d'agir d'un point de vue de la promotion de la santé et de la prévention des cancers. L'objectif de l'AAP est de contribuer à l'initiation, la structuration ou le déploiement d'une dynamique partenariale au sein des lieux d'accueil des publics jeunes.
- Son axe 3 propose de soutenir les interventions de santé publiques et actions d'animation permettant d'agir sur les connaissances, comportements et attitudes des publics cibles.

Depuis 2013, les élus du Pays Haut Languedoc et Vignobles et l'Agence Régionale de Santé ont souhaité initier un Contrat Local de Santé (CLS). Sa stratégie s'articule avec les autres missions portées par le Pays, notamment en matière d'habitat, d'adaptation aux changements climatiques, d'alimentation, et d'activités en lien avec le patrimoine naturel et culturel du territoire :

- Axe 3 : Développer des comportements et des environnements favorables à la santé
- Mesure 1 : Agir sur les comportements favorables à la santé en s'appuyant sur les acteurs locaux
- 3.1.2 Accompagnement à la mise en œuvre d'actions sur les questions d'alimentation et d'activité physique.

Le projet alimentaire territorial est une démarche collective qui regroupe tous les acteurs concernés par l'alimentation sur un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens, consom'acteurs etc.) pour relocaliser l'agriculture et l'alimentation, développer une alimentation durable et de qualité, accessible à tous. Si le consommateur s'interroge de plus en plus au quotidien sur la provenance des produits de consommation courante qu'il retrouve dans son cabas, l'engouement du «consommer local» rencontre encore de nombreux freins, idées préconçues et les « locavores » restent minoritaires. Il est essentiel de favoriser le développement d'actions de prévention autour de l'alimentation et de l'activité physique dans une perspective de préservation de la santé.

- Axe stratégique : La sensibilisation et l'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous
- Objectif opérationnel : Manger, bouger et rester en bonne santé.

Un pôle de pleine nature est un territoire à forte valeur qualitative (naturelle et paysagère) organisé par les collectivités locales en concertation avec les acteurs locaux et qui souhaite faire des activités de pleine nature un levier de développement local. Les APN sont des vecteurs essentiels de lien social. Leurs pratiques développent les capacités motrices, tout en comprenant mieux l'importance du respect de la nature, de la nécessité d'aider son camarade, de la gestion de sa propre sécurité et celle d'autrui. De plus, la découverte de la nature proche de son lieu de vie permet de prendre conscience de la valeur naturelle, paysagère et environnementale de leur lieu de vie et ainsi en être fiers. Enfin, la pratique des APN est bénéfique pour la santé physique et mentale. De plus, notre territoire rural possède peu de structures sportives alors qu'il est riche de possibilité d'activités de pleine nature, souvent gratuites ou peu onéreuses.

- Objectif opérationnel 3 : Développer une pratique locale et pour tous
- 3.1 : Développer la pratique scolaire.

Au croisement de ces trois stratégies, il est proposé de répondre à l'appel à projet de l'Institut National du Cancer en proposant notre projet « Bouger, manger, être en bonne santé ».

Il s'agit de proposer pendant 3 ans un "package" à des classes volontaires sous la forme d'AMI :

Pour les enfants :

- 12 séances de rando/course d'orientation/ trail ou VTT/vélo
- 2 séances autour de l'alimentation
- 1 séance récompense : escalade, spéléo, visites de fermes....

Pour l'entourage des enfants (parents, enseignants, élus)

- 1 séance de sensibilisation aux bienfaits de l'activité physique
- 1 séance de sensibilisation autour de l'alimentation
- remise d'un livret de type "mode d'emploi" et/ou d'un doc "ressources pour continuer à pratiquer" (listing clubs, associations sportives, itinéraires....)

Sur la conduite du projet global :

- une séance par an pour les éducateurs sportifs intervenants pour leur donner le plaidoyer sur les bienfaits de l'activité physique afin qu'ils puissent transmettre cela durant les séances
- une évaluation de l'impact de l'action sur le long terme
- un colloque bilan.

Il est proposé de retenir l'objectif de 16 classes participantes soit un public cible d'environ 400 enfants et 400 adultes.

Le budget prévisionnel pour 3 ans de mise en œuvre de ce projet est estimé à 186 544 €.

Encadrement sportifs	57 600 €
Intervenant alimentation	9 600 €
Journées récompense	16 000 €
Prestation Maison sport santé	18 000 €
Prestation CODES	7 050 €
Communication	3 000 €
Colloque	3 000 €
Charges salariales	58 476 €
Frais de structure (8 %)	13 818 €
Total	186 544 €

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

- Pays Haut Languedoc et vignobles 58 476 € soit 30 %
- Institut National du Cancer 128 068 € soit 70 %.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir :

- se prononcer sur le principe de cette candidature à l'AAP de l'Institut National du Cancer
- l'autoriser, le cas échéant, à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet
- l'autoriser, si nécessaire, à modifier le plan de financement présenté, ci-dessus, dans la limite d'une variation à la hausse ou à la baisse de 25 %.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- Valide le principe de cette candidature à l'AAP de l'Institut National du Cancer
- Autorise le Président, le cas échéant, à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet
- Autorise le Président, si nécessaire, à modifier le plan de financement présenté, ci-dessus, dans la limite d'une variation à la hausse ou à la baisse de 25 %.

Fait à Cessenon-sur-Orb le 19 janvier 2024

Le Président,

Jean ARCAS.



